

Donnez
votre
avis!

Et si... on vivait plus avec la Seine ?



Si on vivait plus avec la Seine à Nanterre :

- on irait plus facilement se promener sur ses berges ;
- on pourrait se baigner dedans ?
- on pourrait y pêcher ;
- on pratiquerait des activités sur l'eau ;
- on l'utiliserait pour le transport des marchandises et des passagers ;
- la faune et la flore y trouveraient des espaces pour se développer ;
- on ne craindrait pas ses crues.



Vecteur d'activités économiques, touristiques, voie de transport, espace de loisirs, lieu de vie, écosystème refuge pour la faune et la flore, la Seine est une composante essentielle du paysage et du cadre de vie du bassin parisien et particulièrement de Nanterre. Elle a structuré l'histoire de la ville et a évolué dans son usage.

Vivre davantage avec la Seine c'est savoir conjuguer les usages, en effet la Seine est :

- un lieu de promenade ;
- une ressource de biodiversité ;
- une voie de transport ;
- un risque (inondation) ;
- un élément de bien-être ;
- un site de développement économique.



Objectifs du Grenelle

+ 25 % de part modale pour le fret non routier et non aérien d'ici à 2012 (par rapport à 2006).

Constitution d'ici 2012 d'une trame verte et bleue, outil d'aménagement du territoire qui permettra de créer des continuités écologiques territoriales afin d'enrayer la perte de biodiversité (tant extraordinaire, qu'ordinaire). Elle vise à identifier ou à restaurer un réseau écologique, cohérent et fonctionnel, sur le territoire, permettant aux espèces animales et végétales de communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer, afin que leur survie soit garantie.

Objectifs du PDUIF

Aujourd'hui seul 6 % des marchandises sont transportées par voie d'eau, le projet de PDUIF prévoit de conforter l'usage de la voie d'eau notamment pour le transport des matériaux de construction, des déblais de chantier et des déchets.

Pour cela il est envisagé d'inclure des clauses d'éco-responsabilité dans les critères d'évaluation des offres dans les marchés publics de construction, visant à favoriser l'utilisation du mode fluvial pour le transport des matériaux de construction ou des déblais de chantier.

Et vous, qu'en pensez-vous ?

46 % des Nanterriens estiment prioritaire ou très prioritaire l'aménagement des berges le long de la Seine.

36 % des Nanterriens jugent insuffisantes ou un peu insuffisantes les actions mises en œuvre par la ville de Nanterre en matière de protection des inondations.

Où en est Nanterre en 2011 ?

À Nanterre, les berges de Seine s'étendent sur 11 kilomètres, du pont de Bezons à la limite de Rueil-Malmaison.

Un lieu de promenade, de loisirs et de biodiversité

Les berges sont restées très naturelles et sont d'une grande qualité paysagère. Elles sont riches en biodiversité et abritent des insectes et des plantes peu courants en Île-de-France. A l'écart de la circulation automobile, la promenade (qui va de la Darse du port de Nanterre à Gennevilliers), longe et dessert des espaces de nature de qualité. Outre la Seine, il s'agit du parc du Chemin-de-l'Île qui se poursuit par des jardins familiaux à Nanterre.

Le parc du Chemin-de-l'Île est conçu comme un trait d'union entre la ville de Nanterre et le fleuve. C'est un des projets phares du schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges. La Seine longe le parc sur toute sa longueur. La présence de l'eau et du fleuve est essentielle dans l'aménagement du parc, aussi bien sur le plan paysager qu'environnemental.

Il offre aux promeneurs le « chemin vers l'île » offrant une transition douce entre la ville et la Seine, mêlant éléments architecturés et éléments naturels. De même, grâce aux activités ludiques, sportives ou de loisirs du parc, les berges du fleuve redeviennent un lieu de vie à part entière, au cœur d'un espace extrêmement urbanisé.

La Seine à Nanterre c'est aussi le Port qui présente plusieurs avantages :

- le site est bien intégré dans un territoire dense et parcouru par de nombreuses infrastructures routières et autoroutières (A86) ;

- il est à proximité d'équipements d'échelle régionale ou nationale (université, zones d'activités industrielles, zones d'activités tertiaires, pôle pétrolier) et de la Défense.

En termes d'activités portuaires :

- il joue un rôle important dans l'organisation logistique de la commune et du département ;
- on y trouve une prédominance du transport de déblais et de granulats ;
- il est également utilisé pour le transport des papiers recyclés et neuf sur la Seine entre l'Île-de-France et Rouen. Ainsi ce sont 4500 poids lourds évités chaque année sur l'A13 et 40 % d'émission de CO₂ en moins.

Le Port ce sont aussi de nouvelles perspectives de développement d'activités pensées en lien avec la réalisation du canal Seine-Nord reliant demain le bassin parisien à l'Europe du Nord, au développement du Port du Havre.

Pistes d'actions



- Respecter les berges quand on s'y promène



- Éviter les dépôts d'ordures sauvages sur les berges de Seine



- Encourager l'implantation en bords de Seine d'activités compatibles avec leur environnement à la fois urbain et naturel, exploitant la voie d'eau
- Multiplier les chemins d'accès aux berges en vélo et à pied



- Lutter contre la pollution des berges de Seine en mobilisant les Nanterriens pour leur entretien



- Favoriser les activités qui tirent parti de l'intermodalité permise par le fleuve
- Mettre en place une charte des bonnes pratiques avec les entreprises du port des Guillaeries
- Utiliser la voie d'eau à chaque fois que possible pour le transport des matériaux de construction ou les déblais de chantier



- Mener à son terme le plan départemental d'aménagement des berges de Seine pour offrir aux Alto-séquanais un accès continu au fleuve (Conseil général du 92)
- Réaménager les voies des Guillaeries afin de permettre aux cycles et aux piétons d'accéder à la Seine (SEMNA)
- Achever la couverture de l'échangeur A14-A86 afin de permettre le débouché des Terrasses de Nanterre sur la Seine (État)
- Intégrer dans les documents cadres de la Région Île-de-France (SDRIF, PDUIF) des objectifs de report modal de la route vers le fleuve (État, Conseil Régional)
- Inventer de nouveaux systèmes d'accostage compatibles avec des berges riches en termes de faunes et de flores (Voies Navigables de France, Ports de Paris)



Déposez ce formulaire
à l'issue de la réunion
publique ou à l'accueil
de la mairie.

Vous pouvez aussi
vous exprimer sur
les autres thématiques
en téléchargeant
les fiches sur

www.assisespourlaville-nanterre.fr

J'entoure les pistes d'actions qui m'intéressent

Ce que j'ai à en dire...



1. Respecter les berges quand on s'y promène



2. Éviter les dépôts d'ordures sauvages sur les berges de Seine



3. Encourager l'implantation en bords de Seine d'activités
compatibles avec leur environnement à la fois urbain
et naturel, exploitant la voie d'eau

4. Multiplier les chemins d'accès aux berges en vélo et à pied



5. Lutter contre la pollution des berges de Seine en mobilisant
les Nanterriens pour leur entretien



6. Favoriser les activités qui tirent parti de l'intermodalité
permise par le fleuve

7. Mettre en place une charte des bonnes pratiques
avec les entreprises du port des Guillaerates.

8. Utiliser la voie d'eau à chaque fois que possible pour
le transport des matériaux de construction ou les déblais
de chantier



9. Mener à son terme le plan départemental d'aménagement
des berges de Seine pour offrir aux Alto-séquanais un accès
continu au fleuve (Conseil général du 92)

10. Réaménager les voies des Guillaerates afin de permettre
aux cycles et aux piétons d'accéder à la Seine (SEMNA)

11. Acheter la couverture de l'échangeur A14-A86 afin de permettre
le débouché des Terrasses de Nanterre sur la Seine (État)

12. Intégrer dans les documents cadres de la Région Île-de-France
(SDRIF, PDUJF) des objectifs de report modal de la route vers
le fleuve (État, Conseil Régional)

13. Inventer de nouveaux systèmes d'accostage compatibles
avec des berges riches en termes de faunes et de flores
(Voies Navigables de France, Ports de Paris)